

BULLETIN D'ADHESION 2023

NOM ¹ :	
PRÉNOM :	
ADRESSE ² :	
Intitulé de l'organisme employeur :	
N° de l'instance d'évaluation ³ :	N° de circonscription administrative ⁴ :
Grade et échelon :	Indice majoré :
Date d'entrée dans l'organisme :	
Intitulé et adresse du lieu de travail :	
Téléphone :	Courriel :
J'accepte que ces données soient exploitées par le bureau selon le RGPD ⁵ OUI / NON	

¹ Indiquez Mme ou M.

² Soulignez l'adresse à laquelle vous préférez que l'on vous écrive

³ CNRS : section du Comité national de la Recherche scientifique, INSERM : commission scientifique spécialisée, Universités: section CNU...

⁴ CNRS : délégation, INSERM : administration déléguée régionale

Je déclare n'appartenir à aucun autre syndicat de chercheurs, d'ingénieurs, de personnels techniques ou administratifs, ni de l'Enseignement Supérieur.

⁵ Les données de nos adhérents sont confidentielles et réservées aux membres du bureau. Tout adhérent garde un droit de rectification des informations de ces données, le concernant. Le SNIRS CFE-CGC s'engage à respecter le Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), texte de l'UE en vigueur au 25/05/2018.

Date et signature

COTISATIONS 2023

IBAN : FR72 2004 1000 0106 3506 3S02 012 PSSTFRPPPAR

Indice net majoré (INM)	MONTANT (entourer celui correspondant à votre station)
Doctorant et Post-Doctorant	40 €
Jusqu'à 306	40 €
307 à 354	55 €
355 à 444	75 €
445 à 563	105 €
564 à 733	145 €
734 à 830	185 €
831 à 963	195 €
964 à 1164	215 €
Au dessus de 1165	250 €
Retraités tarifs CGC	70 €
Demi - cotisation pour	- les personnels à mi-temps - la première année d'adhésion
Votre cotisation syndicale ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant	